

20 ANS DE PARTENARIAT...

Depuis près de 20 ans, la Fédération ANPEDA et la GMF sont partenaires.

Parce que ces deux entités partagent une valeur commune - la solidarité - un partenariat GMF-ANPEDA a été envisagé en 1993 afin de proposer [une assurance « prothèses auditives »](#) d'abord aux familles d'enfants sourds adhérentes. L'offre s'est étendue ensuite à la population de séniors devenus sourds.

Depuis 2010, l'assurance ANPEDA-GMF couvre aussi les [implants cochléaires](#).

Cette collaboration permet aux adhérents ANPEDA-GMF de bénéficier de conditions et de tarifs avantageux.



PARTENAIRE DE L'ANPEDA